

Atelier « Abords des écoles – Option Mobilité »

Objectifs : Partager les moyens d'apaiser les déplacements des usagers de l'école

Déroulement :

- Mise en situation à partir d'un cas concret
- Réflexion par groupe : analyse de la situation, acteurs à rencontrer, objectifs, aménagements à mettre en œuvre

CONFÉRENCE TECHNIQUE TERRITORIALE

(Re)penser les écoles de demain, lieux prioritaires de la transition écologique

Mercredi 9 octobre 2024 – TOULOUSE

La mise en situation :



Un accident vient d'avoir lieu dans la rue de l'entrée principale de l'école primaire et maternelle d'une commune de près de 2000 habitants ; une fille d'une dizaine d'année a été légèrement percutée par une voiture. Les participants ont alors cherché des solutions opérationnelles pour répondre à l'exigence de Madame la Maire vous qui est d'améliorer la sécurité de toutes et tous dans cette rue où les voitures sont nombreuses, aussi bien en circulation qu'en stationnement.

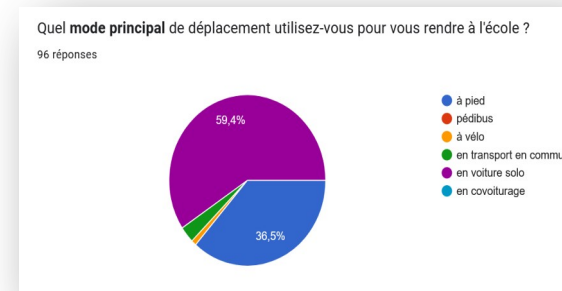
Lors des réflexions en groupe, les participants ont pu analyser les différents freins à la pratique du vélo et de la marche pour les enfants, parents et personnel scolaire, afin d'accéder à l'école.

Les propositions sur la conduite du projet

- Réaliser un diagnostic d'accessibilité tous modes de déplacements pour analyser les usages, les aménagements existants, leur efficacité, les dysfonctionnements... pour analyser l'occupation de l'espace public (rue, trottoir, etc.) en fonction des modes de déplacements (véhicules motorisés, piétons, cyclistes, transports collectifs) : diagnostic pouvant être simple et illustré par des photos.

- Réaliser une enquête auprès des parents d'élèves, des élèves et du personnel qui fournit des éléments objectifs indispensables à l'avancée de la démarche (quantitatifs et qualitatifs) et qui légitimeront les actions à entreprendre, permet l'expression de toutes les personnes, précise les usages, les dysfonctionnements et le ressenti des usagers, etc.

- L'implication de la communauté scolaire (enseignants, personnel scolaire, parents et enfants) à la réflexion et aux choix d'actions, peut également être complétée par un travail pédagogique pour une forte appropriation). Le fait de vouloir rééquilibrer les modes de déplacements au profit de la marche, du vélo ou des transports collectifs contribue à montrer aux enfants que des déplacements peuvent être réalisés autrement qu'en voiture (fonction éducative).



Les solutions techniques proposées

- > création de zones de circulation apaisées (zone 30, zone de rencontre, aire piétonne)
- > mise en place de rue scolaire (fermeture de la voie à la circulation motorisée pendant les heures d'entrée/sortie), afin d'améliorer le confort de cheminement des piétons et des cyclistes en vue d'une concertation et d'une décision politique.
- > installation de stationnement vélo à l'extérieur et à l'intérieur de l'école (possible aussi à l'intérieur)
- > stationnement personnes à mobilité réduites en veillant à réaliser des cheminements adaptés (penser aux personnes malvoyantes notamment).



Pour en savoir + :

- diaporama

- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/pacifier-abords-ecoles-marseille-favoriser-mobilite>